

**Le Président auditionné ?**

**L'opposition le demande** depuis plusieurs jours, alors que le chef de l'Etat continue de se murer dans le silence depuis les révélations du "Monde".

**Des constitutionnalistes** estiment que la présence du Président devant cette instance parlementaire n'est pas possible en vertu de l'article 67 de la Constitution. *"Le président de la République n'est pas responsable politiquement devant le Parlement [...] c'est le gouvernement qui l'est"*, a expliqué le président de l'Assemblée nationale, se basant sur cet article.

■ Le ministre de l'Intérieur et le préfet de police de Paris ont été entendus lundi par les députés de la commission des Lois.

■ L'opposition espère toujours pouvoir entendre le Président.

Le dossier Benalla est devenu une "affaire d'Etat" qui embarrasse l'Elysée.

## Affaire Benalla : la pression s'accroît sur Macron

Benjamin Masse  
Correspondant à Paris

**N**ouvelle journée riche en événements dans le cadre du scandale Benalla. Un feuilleton peu avare en rebondissements, dont la scène principale se situait, ce lundi, sous les ors de l'Assemblée nationale. Plus précisément dans la salle 6242, située au deuxième sous-sol du palais Bourbon.

C'est là que les députés de la commission des Lois – transformée pour

l'occasion en commission d'enquête – ont entendu deux acteurs clés de l'affaire : le ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb, et le préfet de police de Paris, Michel Delpuech.

De ces auditions, les députés présents attendaient qu'elles lèvent le voile sur un certain nombre de zones d'ombre de l'affaire : qui exactement a accrédité Alexandre Benalla pour venir en ce 1<sup>er</sup> mai place de la Contrescarpe, où il a finalement fait le coup de poing sur des manifestants ? Pourquoi ni l'Elysée, ni le ministère de l'Inté-

rieur, ni la préfecture de Police, qui ont tous eu rapidement connaissance de la fameuse vidéo, n'ont-ils pas par la suite eu recours à l'article 40 du code de procédure pénale, qui contraint *"tout officier public ou fonctionnaire"* à prévenir la justice d'un crime ou délit dont il aurait eu connaissance ?

Les deux auditions n'ont pas dissipé toutes les zones d'ombre, loin de là... Mais elles ont malgré tout permis, chacune à sa manière, de mettre un peu plus de clarté dans cette affaire

passablement embrouillée.

C'est Gérard Collomb qui, le premier, est passé à la question devant les représentants de la Nation. Le ministre de l'Intérieur a d'abord reconnu à demi-mot des informations de la presse du week-end, révélant qu'Emmanuel Macron s'était réuni avec ses plus proches collaborateurs ce week-end – le Premier ministre Edouard Philippe, le patron d'En Marche, Christophe Castaner, le porte-parole du gouvernement Benjamin Griveaux, et donc le ministre de l'Intérieur – afin de faire le point sur cette affaire. A cette occasion, certains participants ont d'ailleurs laissé fuiter que Macron avait qualifié d'*"inacceptables"* les agissements de son chargé de mission, et promis qu'il n'y aurait *"pas d'impunité"*.

### Cordon de sécurité

Surtout, la ligne de défense de Collomb devant les députés a permis de mieux comprendre quelle pourrait être la stratégie de l'exécutif, pour se sortir du guépier insensé qu'est devenue cette affaire.

S'il s'est montré évasif sur de nombreux points – il a ainsi affirmé de manière peu convaincante *"ignorer la qualité de conseiller du président de la République"* d'Alexandre Benalla – Collomb n'a pas manqué de pointer un certain nombre de dysfonctionne-

ments, venus, à ses yeux, d'autres centres de décision que le ministère de l'Intérieur. Au sujet de la vidéo où l'on

voit le jeune chargé de mission tabasser des manifestants, il a déclaré: "Je m'étais assuré [après en avoir lui-même pris connaissance le 2 mai, NdlR] que tant le cabinet du président de la République que le préfet de police avaient été destinataires de l'information [...] C'était à eux de prendre les sanctions et éventuellement d'informer les autorités judiciaires."

Aux yeux du ministre – proche parmi les proches du président de la République – il y aurait donc deux responsables, qui auraient dû activer le fameux article 40: le préfet de police de Paris, Michel Delpuech, et le directeur de cabinet de l'Elysée, Patrick Strzoda. Ce dernier était il est vrai le supérieur hiérarchique direct de Benalla, et c'est

lui qui lui a donné la permission d'aller sur le terrain le 1<sup>er</sup> mai – mais seulement en tant qu'"observateur". Strzoda doit par ailleurs prendre sa retraite en octobre prochain.

La stratégie consistant à pointer du doigt les responsabilités de Delpuech et Strzoda aurait un double avantage aux yeux de l'exécutif: d'abord, donner à l'opinion le sentiment que des dirigeants hauts placés sont bel et bien sanctionnés; ensuite, créer un

cordons de sécurité autour du ministre de l'Intérieur... et surtout du président de la République lui-même.

#### La pression est montée d'un cran

Seul problème: Michel Delpuech lui-même a refusé de servir de victime expiatoire dans cette affaire. Plus précis que Collomb sur le déroulement des faits, il a lui aussi rejeté la responsabilité des dysfonctionnements constatés: "Il était établi pour moi que le sujet Benalla était traité par l'autorité hiérarchique dont il dépendait", à savoir l'Elysée, a déclaré le préfet de police.

Autre épine qui reste plantée dans le pied du chef de l'Etat: les responsables de l'opposition n'ont pas avalé la version de Gérard Collomb. Ainsi

Alexis Corbière, député de La France Insoumise, a-t-il dénoncé une "diversion". "On ne saurait se satisfaire que deux fusibles grillent et que tout reste en place", a-t-il martelé.

Surtout, au-delà des événements du 1<sup>er</sup> mai, les membres de l'opposition veulent savoir quel rôle exact jouait Alexandre Benalla à l'Elysée. Toute la journée, les accusations de "police parallèle" ont ainsi tourné en boucle

dans leur bouche. Et la pression est montée d'un cran: deux dirigeants de la gauche, Jean-Luc Mélenchon et Benoît Hamon, réclament désormais l'audition d'Emmanuel Macron, lui-même, au motif que dans cette affaire "tout se joue" autour du Président. Certes, rien ne contraint l'hôte de l'Elysée à se rendre à une telle convocation. Mais il devra bien, à un moment ou un autre, livrer sa version des faits.

# Une “affaire d’Etat” pour les médias français

Un scandale d’Etat? Après les premières révélations du “Monde”, mercredi soir, l’expression a rapidement fait florès. Comment expliquer le recours à un vocable aussi lourd de sens, alors que le scandale n’en était alors qu’à ses prémices? *“Ce qui est central, c’est la question du mensonge, analyse Christian Delporte, spécialiste d’histoire politique à l’université de Versailles. Très vite, on a pu identifier qu’il y avait une forme de dissimulation qui remontait jusqu’aux plus hautes sphères du pouvoir. C’est ce qui explique l’importance qu’à tout de suite prise l’affaire.”*

D’emblée, l’affaire Benalla implique en effet directement l’Elysée, et plus précisément le président de la République, dont la relation avec le chargé de mission est entourée d’un halo de mystère. Le questionnement est d’autant plus prégnant que le jeune homme est présent lors de la plupart des déplacements du Président, y compris ceux qui relèvent de sa vie privée – vacances à la montagne ou week-end au Touquet, où le couple Macron possède une villa.

Autre explication: le parfum de “barbouzerie” qui se dégage du scandale, et rappelle par certains aspects les affaires de police et de sécurité qui avaient émaillé le septennat de François Mitterrand: on pense notamment aux écoutes téléphoniques de personnalités, à la protection de sa fille Mazarine, ou encore à l’affaire des Irlandais de Vincennes.

## Actualité au ralenti

De quoi alimenter le récit médiatique, d’autant que les frasques de Benalla – nombreuses – donnent lieu à un grand nombre de rebondissements. *“Les journalistes ont été beaucoup attaqués pour leur proximité avec le pouvoir macroniste, rappelle Arnaud Benedetti, spécialiste de la communication et professeur à l’université Paris-Sorbonne. C’est aussi une occasion pour eux de démontrer leur indépendance.”* Comme souvent dans ce genre d’affaires, la concurrence entre médias alimente aussi le feuilleton, dans une période estivale où l’actualité tourne par ailleurs au ralenti.

Près d’une semaine après les débuts de l’affaire, difficile pourtant de reprocher à la presse hexagonale sa réactivité. *“A entendre Gérard Collomb et le préfet de police de Paris, qui renvoient tous deux la balle à l’Elysée, la conclusion s’impose, juge Christian Delporte. Il s’agit bel et bien d’une affaire d’Etat.”* Une affaire qui est encore loin d’avoir livré tous ses secrets.

B.M., à Paris

## LA DIPLOMATIE POUR LES NULS

### *Coup de mou à l'Élysée*

Par Philippe Paquet

Après l'euphorie causée par les Bleus, c'est un gros coup de blues qui s'abat sur l'Élysée. Un coup de barre pas vraiment comme ceux qu'aime donner Alexandre Benalla, le chargé de mission très spécial de la présidence de la République. Mais un vrai coup de bambou qui fait perdre leur latin aux responsables politiques qui entourent Emmanuel Macron. Prenez Christophe Castaner, par exemple. Le délégué général de La République en marche a voulu justifier la présence de Benalla dans le bus des Bleus, lors de leur retour triomphal à Paris. Il a donc expliqué qu'il était là *"pour s'occuper des bagages"*. Au prix où Benalla est payé, si c'était ça tout son emploi, on se dit que les bagages devaient être des Louis Vuitton.

Et puis il y a Gérard Collomb, qui s'est préparé pour son audition à l'Assemblée nationale comme un candidat à la présidentielle américaine avant un débat télévisé. Celui qui est tout de même le premier flic de France a tenté de faire croire qu'il n'avait rien à voir avec les bavures d'un faux policier. Pour le coup, on se demande quelle crédibilité il peut encore revendiquer dans l'exercice de sa fonction.

Il est vrai que c'est tout l'entourage présidentiel qui pédales dans la choucroute. On a annoncé qu'Emmanuel Macron n'assisterait pas comme prévu, mercredi, à l'étape du Tour de France – parce qu'on s'est rendu compte lundi, à l'Élysée, que le Premier ministre l'avait déjà fait la semaine dernière! Mais aucun rapport avec l'affaire Benalla, puisqu'on vous le dit.

Le Président accuse le coup, c'est certain. On rapporte qu'il a assuré, dimanche soir, qu'il n'y aurait pas d'impunité pour les auteurs de faits *"inacceptables"*. C'est bien, mais on ne voit pas comment il pourrait en être autrement puisque Benalla et quatre autres inculpés sont maintenant tombés sous le coup de la loi. Dans la *"République de la responsabilité"* que le candidat Macron appelait de ses vœux, la justice est plus que jamais libre de faire son travail.